



COMITE DEPARTEMENTAL



Stage Jeunes PPD

Dimanche 06 octobre 2024

Le CD13 propose de nouveau, des stages sportifs PPD (Plan de Performance Départemental) destinés aux jeunes ayant plus d'une année de pratique sportive en club et s'orientant vers la compétition.

L'objectif est de faire progresser le niveau de performance des jeunes (poussin dernière année à U21) licenciés dans le département à travers des stages où seront abordés la technique et les différents facteurs de la performance.

Nous vous invitons à lire le Plan de Performance Départemental joint.

	Zone Est	Zone Ouest
Lieu	Martigues	Marseille
Adresse	Gymnase Henri TRANCHIER Avenue Guy Moquet Martigues	38 Avenue de la gare Saint-Menet 13011 Marseille
Horaires	9h30 – 12h30	

INSCRIPTION OBLIGATOIRE sur le site du CD13 :

<http://www.arc-cd13.fr>

Plan Performance Départemental

Objectif : Le CD13 lance de nouveaux stages sportifs pour les jeunes ayant plus d'une année de pratique sportive en club, s'orientant vers de la compétition. L'objectif est de faire progresser le niveau de performance des jeunes (poussin dernière année à U21) licenciés dans le département à travers des stages où seront abordés la technique et les différents facteurs de la performance.

Qui : Tous les jeunes archers qui souhaitent pratiquer en compétition peuvent s'inscrire. Nous comptons aussi sur les dirigeants et les entraîneurs de club pour encourager leurs archers à s'inscrire.

Déroulement :

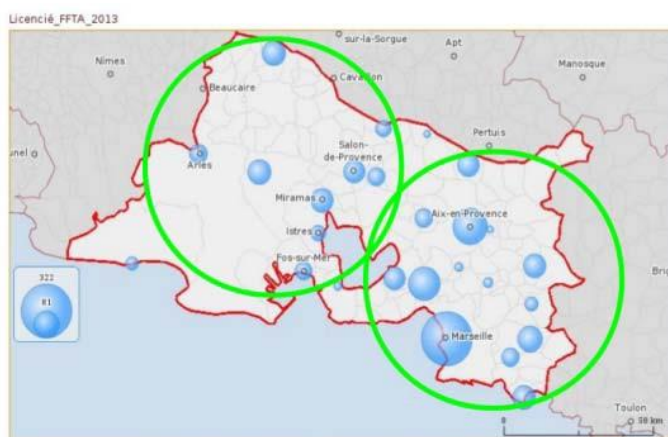
Les stages seront encadrés par un entraîneur diplômé d'état et auront lieu les dimanches matin, de 9h30 à 12h30. Les dates retenues entre octobre 2024 et février 2025 sont :

- ❖ 06 octobre 2024 (Martigues et Massilia)
- ❖ 17 novembre 2024 (Martigues et Massilia)
- ❖ 26 janvier 2025 (Martigues et Massilia) – journée complète -9h30 – 17h30
- ❖ février 2025 (Martigues et Massilia)(date à définir)

Le nombre maximum de participants par stage est fixé à 15 archers par lieu de stage.

La priorité des inscriptions d'un stage à l'autre étant donnée aux archers ayant déjà participé au(x) stage(s) précédant.

Lieux de stages : Pour minimiser les déplacements, le département a été divisé en deux. Toutes les formations de la partie Ouest se passeront à Martigues et celles de la partie Est à Marseille.



L'inscription se fera sur le site du CD13.

Engagement : Dans un souci de suivi efficace des archers, il convient que les archers s'engagent à participer à tous les entraînements, sauf raison exceptionnelle.

Le CD13, en cas d'absence répétée, se réserve le droit de rayer l'archer des listes du stage.